

<http://ecoleemancipee.org/spip.php?article456>



L'unification des corps ... aux calendes grecques ?

- Syndicats Nationaux - SNES-FSU - ARCHIVES - Congrès de Perpignan - Contributions -



Date de mise en ligne : mardi 24 février 2009

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

L'Ecole Emancipée a toujours revendiqué un corps unique pour tous les enseignants. Il ne s'agit bien sûr pas de considérer que l'on doit avoir exactement la même formation sur tous les sujets ni que l'on peut passer automatiquement d'un cycle d'études à l'autre, mais d'affirmer que tous les enseignants doivent avoir même dignité, même statut, même carrière.

La question se pose de façon particulière dans le second degré où coexistent deux corps dont les fonctions sont exactement identiques. Depuis longtemps le SNES se prononce pour une perspective d'unification à terme. Le congrès de Clermont Ferrand affirmait : « A terme, l'agrégation revalorisée doit devenir la référence en terme de recrutement, de rémunérations et de temps de travail. Il y a donc nécessité de programmer l'élévation du niveau de recrutement et l'unification des catégories du second degré. ». Aujourd'hui, ou plutôt demain, la question ne se pose plus dans les mêmes termes. Le recrutement de tous les enseignants au niveau du master n'est pas pour nous une bonne chose, tant concernant l'absence de pré-recrutements, la sélection sociale qui va s'opérer, la précarité nouvelle que cela risque d'induire, que la division croissante qu'elle implique entre anciens et nouveaux recrutés. La réforme prévue par le gouvernement est dans de nombreux domaines mauvaise et rejetée par les personnels mais c'est pourtant dans cette perspective que se place le texte préparatoire au congrès.

Ce recrutement de tous les enseignants du second degré au même niveau d'étude devrait être compris par le SNES comme l'occasion de faire avancer son mandat d'unification. Les nouveaux certifiés et agrégés devraient se voir attribuer une nouvelle grille indiciaire unique qui tirerait l'ensemble de la profession par le haut en y intégrant ceux qui sont déjà enseignants. Cela permettrait dans un premier temps une unification salariale, premier pas vers une unification totale du corps. Or la proposition du texte est totalement différente. Tout en continuant d'affirmer vouloir aller vers un seul corps dans le second degré, le rapport préparatoire au congrès propose la création de deux nouvelles échelles indiciaires qui s'ajouteraient aux deux échelles existant déjà ! Cela va à l'encontre de tout ce que le SNES peut dire sur la revalorisation, cela va à l'encontre de ce que souhaite la majorité des enseignants.

Elisabeth Hervouet, Créteil, Ecole Emancipée